

TARIFS

Tarif usagers non scolaires

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	1,70 €	12 €	35 €	29,50 €/mois soit 354 €/an
2	Franchissement de deux frontières	3,50 €	22 €	45 €	37,75 €/mois soit 453 €/an
3	Franchissement de trois frontières	5,20 €	33 €	67 €	56,17 €/mois soit 674 €/an

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droit, et sous conditions de ressources (<80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

La carte solidarité est délivrée en gare routière d'Angers.

Vous pouvez également retirer le formulaire de demande de carte solidarité en mairie.

Tarif carte Icar

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*. Les mercredis après 12 h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte. *Uniquement pour les trajets effectués en Maine-et-Loire

Tarif Icar +

Tarif pour les étudiants boursiers 1,40 € le ticket unitaire et 28 € l'abonnement mensuel sur les trois zones. Cette carte peut s'obtenir gratuitement auprès de la Gare Routière d'Angers sur présentation d'une photo d'identité et de l'attestation définitive de bourse régionale ou nationale.

*Tarifs spécifiques sur la ligne 10 :

- pour le trajet Segré ou Pouancé-Rennes : 4,90 € le ticket unitaire - 73 € l'abonnement mensuel
- pour le trajet Angers-Rennes : 6,60 € le ticket unitaire - 95 € l'abonnement mensuel

Tarif handicapés

Demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux > ou égal à 80 %).

RENSEIGNEMENTS : Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS - 0 820 16 00 49

Gare Routière de Cholet - Bd Faidherbe - CHOLET - 02 41 62 11 86

VOYAGES AUJOURD'HUI - 49310 VIHIERES - 02 41 56 13 93 - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE - 02 41 59 19 02

www.anjoubus.fr



Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement.

Saumur >> Doué la Fontaine >> Vihiers >> Cholet

Jours de circulation	L	LMMe JV	Me	LMMe JVS	LM JV	LM JV	LM JV	LMMe JVS
Renvoi à consulter	2-3-4							
Circule pendant les vacances scolaires	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
SAUMUR, Gare SNCF	05.50	07.35		12.37				18.00
SAUMUR, Institution Saint Louis			12.05			17.10		
SAUMUR, Pôle Balzac	06.00	07.50	12.10	12.50	16.15	17.20	17.45	18.15
DISTRÉ, Poce	06.08	07.55	12.15	12.55	16.21	17.26	17.53	18.21
DISTRÉ, Presle	06.11	07.57	12.17	12.57	16.23	17.28	17.55	18.23
LES ULMES, Le Moulin Cassé	06.15	07.59	12.19	12.59	16.25	17.30	18.00	18.25
CIZAY-LA-MADELEINE, Igné	06.17	08.00	12.20	13.00	16.28	17.33	18.05	18.28
MONTFORT, La Lande Élevée	06.20	08.02	12.22	13.02	16.30	17.35	18.10	18.30
DOUÉ-LA-FONTAINE, Intermarché	06.23	08.05	12.25	13.05	16.33	17.38	18.13	18.33
DOUÉ-LA-FONTAINE, Halte Routière	06.25	08.07	12.27	13.07	16.35	17.40	18.15	18.35
SOULANGER, Église							18.18	
DOUÉ-LA-FONTAINE, Zoo	06.35	08.13		13.13				18.41
CONCOURSON-SUR-LAYON, Centre-Bourg	06.40	08.16		13.16				18.44
SAINTE-GEORGES-SUR-LAYON, La Lune deaille	06.45	08.20		13.20				18.48
TRÉMONT, Le Pont de Trémont	06.48	08.23		13.23				18.51
TRÉMONT, Le Coq Hardi	06.50	08.26		13.26				18.54
VIHIERES, Centre	06.55	08.30		13.30				18.58
VIHIERES, Le Coudray Montbault	07.00	08.35		13.35				19.03
CORON, Place de l'Église	07.07	08.40		13.40				19.08
VEZINS, Place du Général de Gaulle	07.13	08.45		13.45				19.13
NUAILLÉ, Centre	07.19	08.53		13.53				19.21
CHOLET, La Louisière (centre commercial)	07.24	08.59		13.59				19.27
CHOLET, Gare Routière près SNCF	07.30	09.05		14.05				19.33
CHOLET, Lycée Europe	07.40							
CHOLET, Lycée Renaudeau	07.50							
CHOLET, Place Saint-Pierre		09.10		14.10				19.38
CHOLET, Place du 8 Mai		09.15		14.15				19.43

Ne circule pas les jours fériés

2 - Correspondance à Vihiers avec le service de doublage desservant les communes de Nueil, Passavant, Clere, Les Cerqueux.

3 - Circule également les jours de rentrée scolaire.

4 - Correspondance à la gare routière pour la desserte de la Place St Pierre.



HORAIRES D'HIVER

Ligne 6

CHOLET >> SAUMUR

Valables du 03/01/2012 au 05/07/2012



2^e édition

www.anjoubus.fr

Ligne 6

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- CHOLET Avenue des Calins
- CHOLET Gare Routière
- CHOLET Les Halles
- CHOLET La Louisière Centre Commercial
- CHOLET Place Saint-Pierre
- NUAILLE Rue de la Libération
- VEZINS Place du Général de Gaulle
- CORON Place de l'Église
- VIHIERS Le Coudray Monbault
- VIHIERS Hôpital
- VIHIERS Rue Nationale/Martinière
- TRÉMONT Le Coq Hardi
- TRÉMONT Le Pont de Trémont
- SAINT-GEORGES-SUR-LAYON La Lune de Vaillé
- CONCOURSON-SUR-LAYON Centre
- DOUÉ-LA-FONTAINE Parc Zoologique
- DOUÉ-LA-FONTAINE Halte Routière
- DOUÉ-LA-FONTAINE Intermarche (RD 960)
- MONTFORT La Lande Élevée
- LES ULMES Le Moulin Cassé
- CIZAY-LA-MADELEINE Igné
- DISTRE Presle
- DISTRE Pocé
- BAGNEUX Le Bourman
- BAGNEUX Rue du Pont fouchard
- SAUMUR Institution Saint-Louis
- SAUMUR Pôle Balzac
- SAUMUR Gare SNCF

Zone Tarifaire

Frontière
(se reporter au tableau de tarification)

Correspondances

LIGNES 7 8

Correspondance

LIGNE 20

Correspondance

LIGNE 5

Correspondance

LIGNE 4 15 17

Vacances scolaires

- Toussaint** samedi 22 octobre matin au mercredi 2 novembre inclus
- Noël** du samedi 17 décembre matin au lundi 2 janvier inclus
- Hiver** du samedi 11 février matin au dimanche 26 février inclus
- Printemps** du samedi 7 avril matin au dimanche 22 avril inclus

(sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire par l'académie)

Ne circule pas les jours fériés

1 - Départ de l'Hôtel de ville le samedi.

Ligne à la demande
réservation préalable obligatoire (au plus tard la veille avant 16 heures pour le lendemain) au 0 241 814 814 ou sur www.anjoubus.fr.

Cholet >> Vihiers >> Doué la Fontaine >> Saumur

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	LM JV	S	L	LMMe JVS	LM JV	LMMe JV	LMe S	V
Renvoi à consulter						1			1	
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CHOLET, Lycée Europe										18.00
CHOLET, Lycée Renaudeau										18.10
CHOLET, Place du 8 Mai (Les Halles)						12.20		17.20	18.20	18.20
CHOLET, Avenue des Câlins						12.23		17.23	18.23	18.23
CHOLET, Gare Routière, près SNCF, Quai A	05.50				11.00	12.30		17.30	18.30	18.30
CHOLET, La Louisière (centre commercial)	05.56				11.06	12.36		17.36	18.36	18.36
NUAILLÉ, Centre	06.04				11.14	12.44		17.44	18.44	18.44
VEZINS, Place du Général de Gaulle	06.11				11.19	12.49		17.49	18.49	18.49
CORON, Place de l'Église	06.16				11.24	12.54		17.54	18.54	18.54
VIHIERS, Le Coudray Montbault	06.25				11.31	13.01		18.01	19.01	19.01
VIHIERS, Rue Nationale	06.30				11.35	13.05		18.05	19.05	19.05
TRÉMONT, Le Coq Hardi	06.35				11.40	13.10		18.10	19.10	19.10
TRÉMONT, Le Pont de Trémont	06.37				11.42	13.12		18.12	19.12	19.12
SAINT-GEORGES-SUR-LAYON, La Lune de Vaillé	06.40				11.45	13.15		18.15	19.15	19.15
CONCOURSON-SUR-LAYON, Centre-Bourg	06.45				11.48	13.18		18.18	19.18	19.18
DOUÉ-LA-FONTAINE, Zoo	06.50				11.53	13.23		18.23	19.23	19.23
SOULANGER, Église	06.51									
DOUÉ-LA-FONTAINE, Halte Routière	06.55	07.20	08.15	08.15	12.00	13.30	17.30	18.30	19.30	19.30
DOUÉ-LA-FONTAINE, Intermarché	06.57	07.22	08.17	08.17	12.02	13.32		18.32	19.32	19.32
MONTFORT, La Lande Élevée	07.00	07.25	08.20	08.20	12.05	13.35		18.35	19.35	19.35
CIZAY-LA-MADELEINE, Igné	07.02	07.27	08.22	08.22	12.07	13.37		18.37	19.37	19.37
LES ULMES, Le Moulin Cassé	07.05	07.30	08.25	08.25	12.10	13.40		18.40	19.40	19.40
DISTRÉ, Presle	07.07	07.32	08.27	08.27	12.12	13.42		18.42	19.42	19.42
DISTRÉ, Poce	07.10	07.35	08.30	08.30	12.18	13.48		18.45	19.48	19.48
SAUMUR, Institution Saint-Louis		07.41	08.35							
SAUMUR, Pôle Balzac	07.21	07.46	08.40	08.40	12.23	13.53		18.53	19.53	19.53
SAUMUR, Gare SNCF	07.32			08.51	12.30	14.00	17.55	19.02	20.02	20.02